



Québec, le 6 février 2013

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

N/ Réf. : 5148-07-13

Objet: Projets de réserves de biodiversité pour sept territoires et d'une réserve aquatique dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue • Questions complémentaires du 28 janvier 2013

Madame la coordonnatrice,

Nous vous transmettons les réponses aux questions que vous nous avez adressées le 28 janvier 2013.

Question 6

En septembre 2012, votre ministère a procédé à une présentation du dossier des aires protégées dans différentes localités de l'Outaouais.

[http://crrnto.ca/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Presentation_MABouchard_24-28_sept2012-vfinal\(1\).pdf](http://crrnto.ca/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Presentation_MABouchard_24-28_sept2012-vfinal(1).pdf). Cependant, les pourcentages d'aires protégées par UAF (p. 10), par région naturelle (p. 12) ou encore par ensemble physiographique (p. 14) ne correspondent pas à ceux déposés dans le cadre du présent mandat (DA1, DA18).

Veuillez nous indiquer quelles sont les données exactes que nous devons considérer.

Réponse : Les présentations faites en Outaouais dans le cadre de la consultation de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais pour la création de nouvelles aires protégées ont eu lieu en septembre 2012. En octobre 2012, le Registre des aires protégées du Québec a été mis à jour suite au classement d'environ 2 000 refuges biologiques. Ainsi, toutes les données de superficies et de pourcentage d'aires protégées ont été modifiées. Les données fournies par le ministère du Développement durable, de

...2

l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), en particulier celles présentées dans le document DA18 sont les plus à jour. S'il y a des données en particulier dont la Commission souhaite avoir des précisions, nous vous invitons à nous l'indiquer de façon spécifique.

Question 7

Veillez fournir une figure qui présente les unités de drainage des rivières du Hibou et Brassier qui sont situées dans le secteur de la réserve de biodiversité projetée des marais du lac Parent.

Réponse : Voir la carte ci-jointe.

Question 8

Dans l'analyse de carence régionale déposée par votre ministère (DA18) figurent le pourcentage du territoire en vieilles forêts, par région naturelle et dans les aires protégées de cette région naturelle (pourcentage du territoire des aires protégées en vieilles forêts et pourcentage des vieilles forêts régionales situées dans les aires protégées). Ces chiffres sont aux pages 9 (Plateau de la Dumoine), 18 (Buttons de la Vérendrye), 45 (Plaine de l'Abitibi) et 54 (Collines du lac Mégiscane) du document.

À la page 61 du même document, il y a une synthèse de la représentativité de différents éléments du territoire, par région naturelle, dont le pourcentage de vieilles forêts, défini comme l'« estimation du % en vieilles forêts en aires protégées ». Ces chiffres ne correspondent pas avec les précédents.

Veillez préciser les définitions de ces différents paramètres et expliquer ce qui cause ces différences.

Réponse : Les proportions indiquées à la page 61 représentent les proportions inverses à celles des fiches par région naturelle pour les vieilles forêts des pages 9, 18, 45 et 54. C'est-à-dire que la page 61 contient l'erreur d'avoir référé aux proportions de forêts « non vieilles » plutôt aux vieilles forêts.

Question 9

Vous mentionnez en page 2 du document d'information *Attribution d'un statut permanent de protection à huit territoires* (PR1) que l'analyse par filtre brut a été « complétée par plusieurs autres, dont l'approche dite par filtre fin ».

Une collaboration a-t-elle été établie avec l'Organisme de bassin versant du Témiscaming (DM23) et/ou l'Agence Bassin versant des sept afin d'approfondir les connaissances relatives aux territoires à protéger lors du choix et de la délimitation des huit aires protégées projetées à l'étude ? Avec d'autres acteurs locaux ?

Réponse : Aucune démarche particulière n'a été réalisée avec les organismes de bassin versant. Cependant, les ateliers réalisés en préparation de l'audience publique auprès des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire visait à rassembler tous les acteurs concernés et évaluer toute possibilité d'ajustement des limites, que ce soit vis-à-vis de la gestion du territoire (ex. : bassin versant, limites administratives etc.) ou d'éléments spécifiques d'intérêt écologique (ex. : occurrences d'espèces menacées ou vulnérables).

Question 10

Vous mentionnez en page 210 du document d'information *Attribution d'un statut permanent de protection à huit territoires* (PR1), que le suivi du milieu naturel sera basé sur une approche comparative entre l'état des écosystèmes au moment de la création de l'aire protégée et leur état à différents moments dans le futur. Vous vous engagez également à effectuer, lors de l'attribution du statut permanent, un portrait du milieu basé sur certains éléments, tout en spécifiant que les données utilisées dépendront de leur disponibilité.

Veillez expliciter la portion soulignée de l'affirmation.

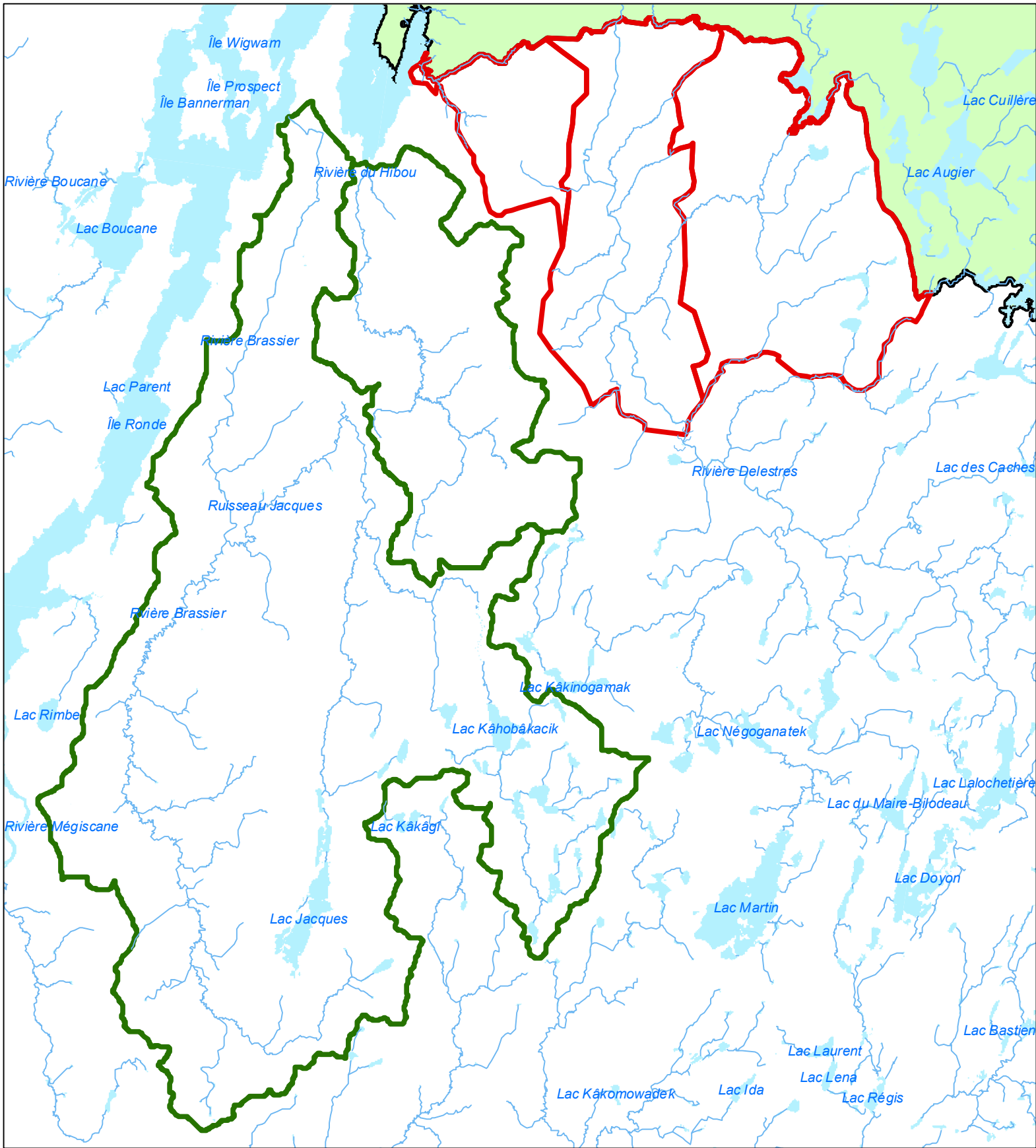
Réponse : Il s'agit principalement des données dont dispose le MDDEFP, soit dans un premier temps les données géomatiques pour l'ensemble du sud du Québec, tels cartographie écoforestière, géomorphologie, géologie, climat, image satellite, photographies aériennes, base de données topographiques, etc. Ainsi que tout connaissances issue du traitement et de l'interprétation de ces données de base (ex. : modèle numérique d'élévation, caractérisation des pentes, etc.). S'ajoute à cela les données relatives aux espèces menacées ou vulnérables. Dans un deuxième temps, toute autre donnée ou information relative à un territoire donné pouvant provenir d'acteurs régionaux ou locaux ou d'autres ministères et organismes, par exemple les inventaires d'oiseaux de la Société de loisirs ornithologique de l'Abitibi, les relevé de piégeage, les informations sur la présence d'espèces ou leur capture par des utilisateurs ou membres de communautés autochtones, tout inventaire ou connaissance écologique provenant de partenaires.

Pour toutes informations supplémentaires ou précisions, vous pouvez communiquer avec M. Marc-André Bouchard, chargé de projet pour les réserves aquatiques et de biodiversité de l'Abitibi-Témiscamingue, au 418-521-3907 poste 4712 ou par courriel au : marc-andre.bouchard@mddefp.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la coordonnatrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

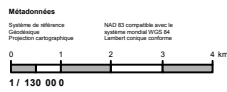
Le directeur,

Patrick Beauchesne



Réserve de biodiversité projetée
des marais du lac Parent
Unités de drainage des rivières
Hibou et Brassier

- Unité de drainage Hibou et Brassier
- Agrandissement potentiel
- Réserve de biodiversité projetée



Sources

Données
Base de données générale administrative (BDAT) à l'échelle de 1/100 000

Organisme
Ministère des Ressources naturelles

Réalisation

Direction du patrimoine écologique et des parcs
Service des aires protégées

© Gouvernement du Québec, 30 janvier 2013

Localisation du territoire

